



M. DONNET Louis, maire

à

Mme CAPELLI Aurélie, Mme COLLOMB Valérie, Mme CREPEL Christine, M. CROUZET André, M DIJON Benoit, M. FABRE Benoit, M. FAYAD Ghassan, Mme GAFFET Muriel, M. LOUCHE Robin, M. MANGIN Jean-Baptiste, Mme REUTER Dominique, M. SENOT Laurent, Mme STEEMERS Pascale

A Domazan le 07/12/2023

Objet : Procès-verbal du Conseil municipal Du 6 décembre 2023 à 18h30

Madame, Monsieur, Cher (*ou* Chère) collègue,

Je vous prie de trouver ci-après le procès-verbal du Conseil du 6 décembre 2023

Le Conseil municipal de la commune de Domazan s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Date de la convocation : 30/11/2023

Présents : 10 /14 : Mme CAPELLI Aurélie, M. CROUZET André, M DIJON Benoit, M. Louis DONNET, Mme REUTER Dominique, M. SENOT Laurent, M. MANGIN Jean-Baptiste, Mme STEEMERS Pascale, Mme CREPEL Christine, M. FABRE Benoit

Absents : 4 /14 : Mme COLLOMB Valérie, M. LOUCHE Robin, M. FAYAD Ghassan, Mme GAFFET Muriel,

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales M. SENOT Laurent a été nommé secrétaire

Il est précisé que M. Fabre Benoit est arrivé après le vote de la délibération Del2023-058

1. [Marché 2023-05 lot 13 attribution \(délib DEL2023-058\)](#)

Vu la fin de remise des offres pour le marché déposé pour son lot 13 en date du 31 octobre 2023 à 12h,

Vu le délai de validité des offres de 120 jours,

Considérant les réponses des candidats aux questions demandées par la MOE dans le délai imparti,

Vu l'analyse des offres et des négociations faites par le Cabinet KVA, MOE sur ce dossier

Après ouïe le compte-rendu d'analyse des 3 offres négociées reçues, Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

- Choisit :

L'entreprise GIRARD Franck
Pour le Lot n°13 – Construction métallique (TVA 20%)
Montant H.T : 90 000 € / Montant TTC : 108 000 €

Accepte l'option
Montant H.T : 16 000 € / Montant TTC : 19 200 €

TOTAL :
Montant H.T : 106 000 € / Montant TTC : 127 200 €

2. Questions diverses

2.1 A Capelli fait

- un retour sur le GT Lecture Publique (ci-joint) du 16 novembre dernier

- un retour sur la réunion avec Les Francas du Gard : bilan du centre ado positif avec plus d'enfants inscrits que les deux années précédentes et assez équilibré entre les 3 communes ; un questionnaire de satisfaction sera envoyé aux parents et les communes présentes (Estézargues et Domazan) sont ok pour renouveler en 2024. Reste à déterminer le lieu et définir si l'on propose un séjour. Il est également évoqué l'idée de prendre contact avec Remoulins qui dispose d'un référent ados pour proposer également des actions vers ce public pendant les autres vacances.

2.2 Christine Crepel fait un retour sur le salon relatif aux violences familiales et conjugales, ainsi que sur la réunion des partenaires des CCAS auxquels elle a participé

2.3 Dominique Reuter informe qu'un morceau du mur du cimetière est tombé ; les élus sont au courant, le devis de la réparation vient d'être signé, les travaux vont bientôt commencer.

2.4 Benoit Fabre évoque le projet d'installer une table d'orientation par la CCPG dans le secteur des Cabanes

2.5 M. Le Maire évoque l'étude en cours faite par la CCi pour l'installation d'un poêle à granules dans la chaufferie de la Mairie en remplacement de la chaudière à gaz

2.6 M. Le Maire évoque le changement de prestataire de collecte des déchets à partir de début janvier. C'est Ecodéchet qui passera le mardi pour la poubelle grise et verte, et le vendredi pour la poubelle jaune.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Louis DONNET



